

Comment concilier approches globales et locales  
du développement durable en Allemagne ?

## **Hanovre : Une conception de l'intercommunalité politique et citoyenne**

**Colloque Villes Durables en Europe**

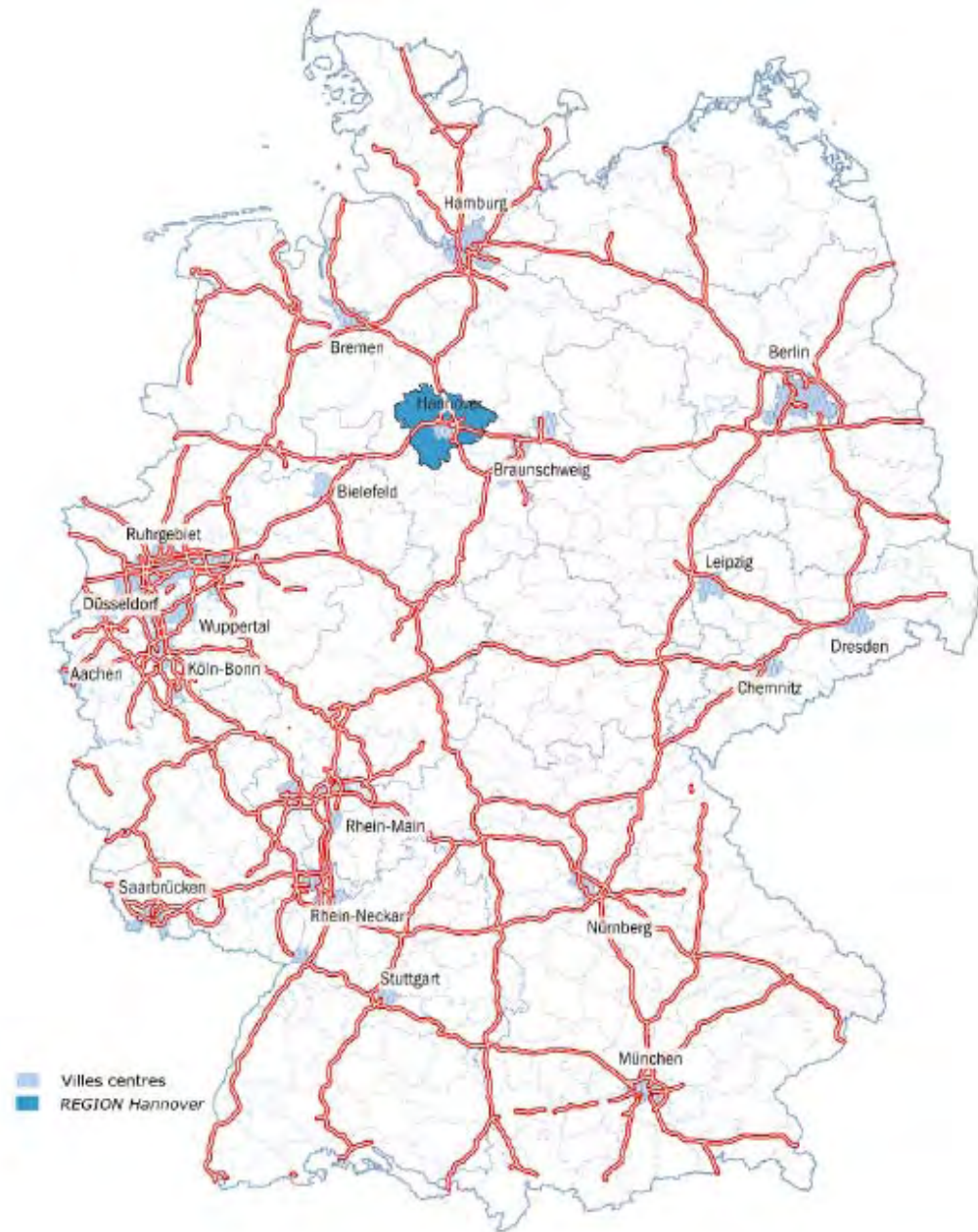
# Introduction

Hanovre est cité en Allemagne comme exemplaire en matière d'intercommunalité et de développement durable.

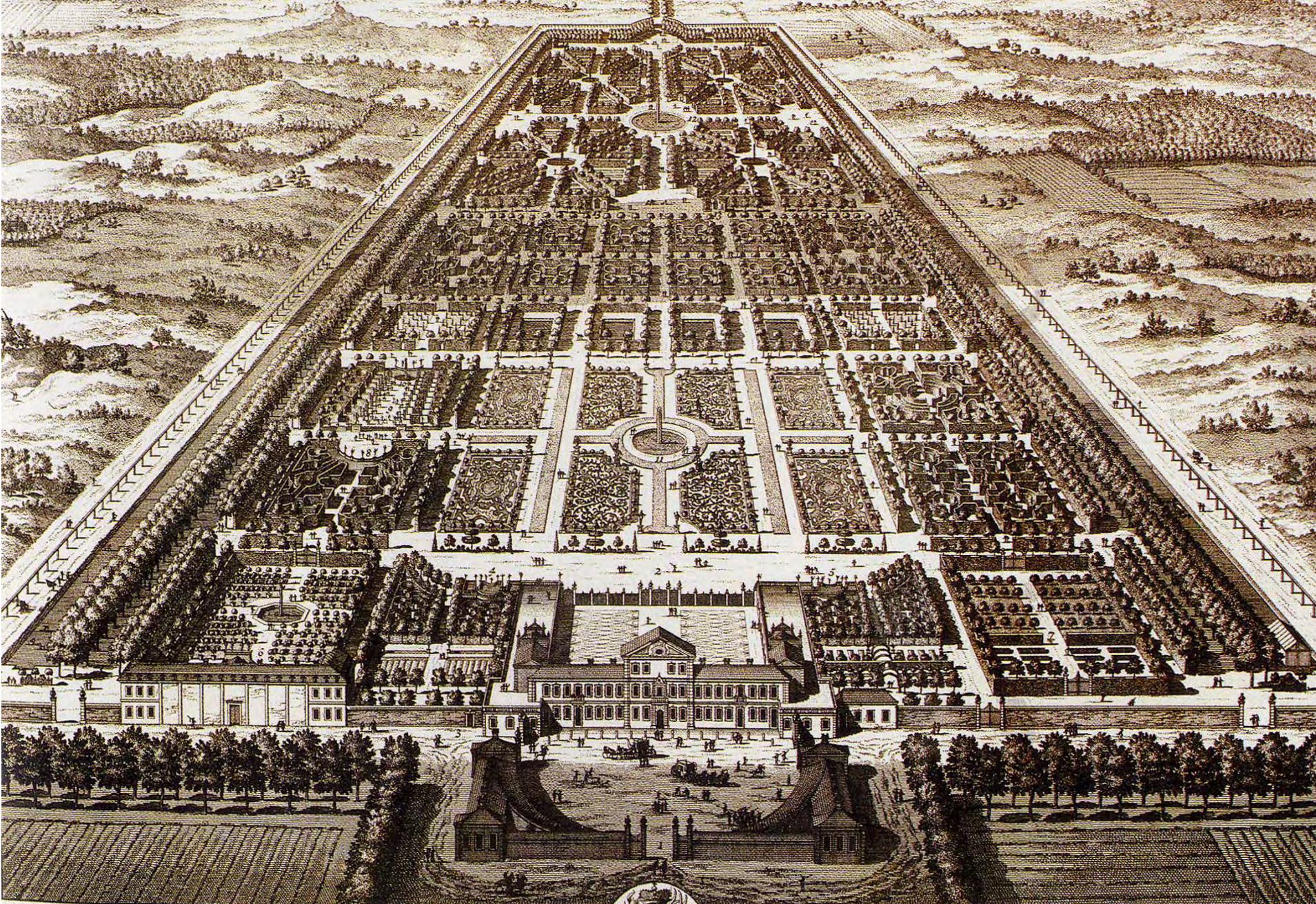
- Qu'en est-il? Quelle est la spécificité de l'intercommunalité de Hanovre?
- Quels sont les objectifs et approches de développement durable de l'intercommunalité?
- La planification urbaine est-elle aboutie? Constatons-nous au contraire des limites voir des contradictions avec les politiques à l'échelle fédérale?
- Quels enseignements pouvons-nous tirer du cas de Hanovre?

# I. Un concept d'intercommunalité précurseur

Hanovre, capitale politique du *Land* de Basse-Saxe, est située à l'intersection des grands axes Nord-Sud et Est-Ouest en Allemagne.







**MAISON DE PLAISIR D'HERRENHAUSEN DE**  
**S.A. ELECTORALE DE BRUNSWIC LUNEBURG** 1700. 1700. 1700.

**ZYNE CEURVORSTELYKE DOORLUGTIGHEID VAN BRUN**  
**WIC LUNEBURG VOORTREFFELYKE LUSTPLAATS GENAAMT HERRENHAUSEN**

1. L'Entrée à la Maison d'Herrenhausen, vers le Nord. 2. Vue de la Maison vers le Midi. 3. L'Entrée à la Maison vers l'Orient. 4. La Cascade et le jardin à fleurs. 5. La Grotte Nymphale et la Figuerie. 6. La Maison d'Orangerie, la Fontaine et la Place pour l'Orangerie à l'Occident. 7. Le Jardin à Fleurs et la Molinerie. 8. L'Amphithéâtre. 9. Le Théâtre pour les Comédies. 10. La Fontaine derrière du Théâtre. 11. Le grand Bassin au Jardin. 12. Le grand Bassin au jardin neuf. 13. Les deux Berceaux Plaisantes au nouveau jardin. 14. Les deux maisons plaisantes sur le Coin du grand Canal.





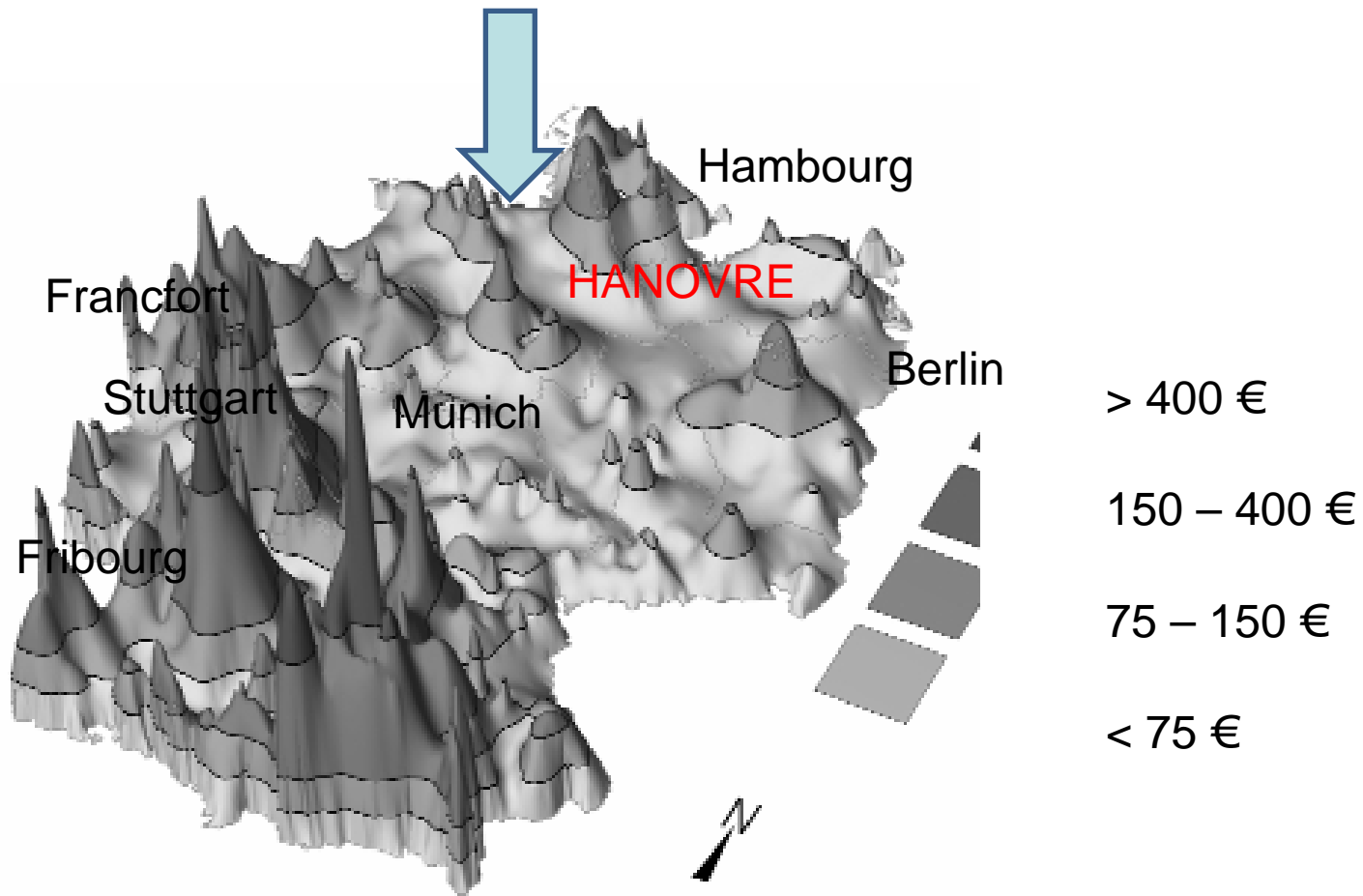




Nienburger Str

बिच





Différentiels des prix du foncier au m<sup>2</sup> Allemagne 2003

Comment concilier les objectifs d'égalité sociale et territoriale avec la volonté de stimuler et accroître un dynamisme économique capable d'assurer la compétitivité de l'agglomération ?

Pour répondre à ces questions sont élaborées à Hanovre pas à pas une politique urbaine et une structure intercommunale qui visent à réaliser un développement durable.

L'intercommunalité de Hanovre, sous sa forme actuelle, est le fruit d'un long processus de maturation.



Region Hannover  
1.158.000 habitants  
2.290 km<sup>2</sup>

Dont ville centre  
514.000 habitants  
204 km<sup>2</sup>





## **Trois aspects majeurs caractérisent la conception politique et citoyenne de l'intercommunalité :**

### **a) Une structure politico-institutionnelle élue au suffrage universel et instaurant juridiquement la participation citoyenne :**

Les nouveaux organes constitutionnels sont élus démocratiquement. Ils sont constitués de l'assemblée intercommunale (*Regionsversammlung*) avec 84 députés élus au suffrage universel, du conseil intercommunal (*Regionsausschuss*), du gouvernement de la *Region Hannover* et du Président(e) élu(e) également au suffrage universel.



## **b) Une politique de développement durable portée par un processus local d'Agenda 21 dynamique et créatif :**

Les Aalborg Commitments engagent les signataires sur l'Agenda 21 dont les principes sont les suivants :

- démocratie locale par la participation citoyenne,
- sauvegarde des biens collectifs, à savoir climat, eau, espaces verts etc.
- mesures incitatives à des modes de vie et de consommations responsables,
- planification spatiale équilibrée,
- amélioration de la mobilité pour tous,
- mesures préventives de santé,
- aide à l'économie locale innovatrice,
- responsabilité globale de l'action locale.



**c) Des domaines de compétence des structures intercommunales clairement définies, combinés au principe de péréquation financière entre communes.**

Les compétences des structures intercommunales s'appliquent « à des domaines dont l'importance et les enjeux dépassent les moyens administratifs et financiers des communes prises isolément » (§ 7.1).

La loi énumère ces domaines de compétence dans l'ordre suivant: Transports collectifs, planification spatiale, économie et emplois, hôpitaux, aides sociales, aides aux jeunes, écoles professionnelles, évacuations des déchets, planification et promotion du logement social.



## **II. Concepts visant un développement durable**

### **Des objectifs énergétiques ambitieux.**

Les préoccupations et objectifs dans les domaines écologiques et environnementaux occupent une place centrale dans les démarches de développement durable.

En 1992, le point de départ de l'Agenda 21 de la Ville de Hanovre est constitué par la prise en compte des enjeux climatiques et énergétiques.

Des mesures exemplaires sont mises en œuvre :

-dans la domaine de la production d'énergies propres et renouvelables : Création d'une société d'électricité et de gaz de la Ville faisant appel à des bio-masses ; développement des énergies éoliennes et solaires sur le territoire de l'intercommunalité ;

- dans le domaine de la réduction de production de CO<sub>2</sub> : projets de modernisation énergétique des logements existants à caractère incitatif ; programmes incitatifs portant sur la réalisation de bâtiments neufs économes en énergie ; programmes incitatifs et pédagogiques concernant l'économie d'énergie auprès des entreprises, des ménages et des écoliers.



-Parmi les mesures qui retiennent le plus notre attention se trouve une stratégie intersectorielle de mobilités douces à l'échelle du territoire de l'intercommunalité. Il comporte 3 volets :

la modernisation des transports collectifs;

un réseaux intercommunal des sentiers piétons et pistes cyclables paysagés ;

l'aménagement des voies dans les quartiers résidentiels afin de limiter la vitesse des voitures (chicanes, impasses ...)

## **Pour une ville des petits pas (*Stadt der kurzen Wege*)**

La planification spatiale constitue, depuis les débuts des structures intercommunales dans les années 1960, une compétence clef des organes intercommunaux. La *Region Hannover* de 2001, dispose désormais d'un pouvoir réglementaire et exécutif fort.

Les autorités intercommunales sont chargées d'élaborer une planification spatiale pour l'ensemble du territoire intercommunal visant un développement durable. À cette fin, la planification a une dimension stratégique intégrant tout à la fois l'aménagement urbain, la préservation environnementale, le développement économique et social.



La planification spatiale durable est basée sur deux concepts intersectoriels centraux :

La « **ville des petits pas** » est un concept intersectoriel de développement durable combinant une dimension sociale (accessibilité de tous aux équipements et services) avec une dimension écologique et environnementale (réduction de la mobilité des personnes, préservation environnementale).

La « **concentration décentralisée** » organise à l'échelle du territoire intercommunal l'urbanisation autour des pôles de croissance hiérarchisés.

Urbanisation  
(1850-1950)

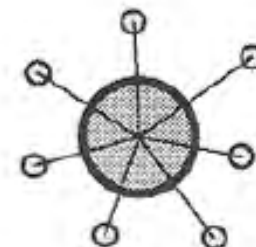
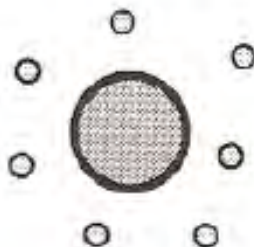
Structure urbaine



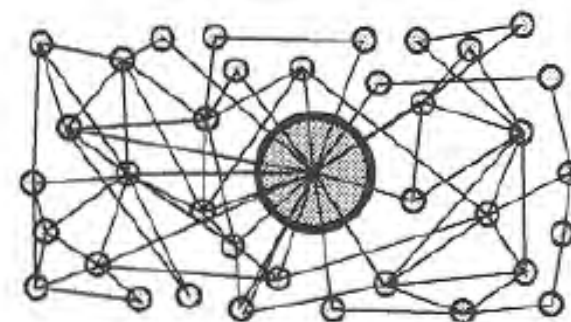
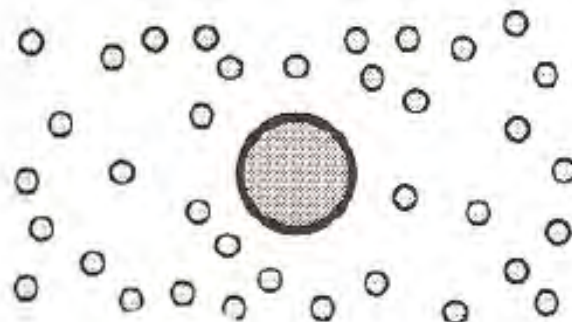
Modèle d'interaction



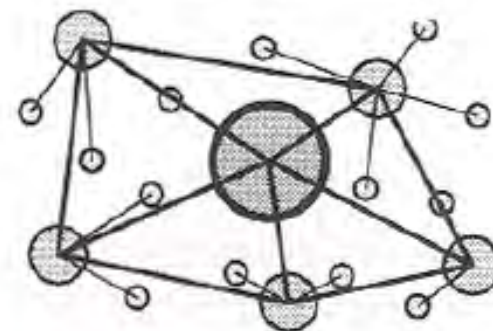
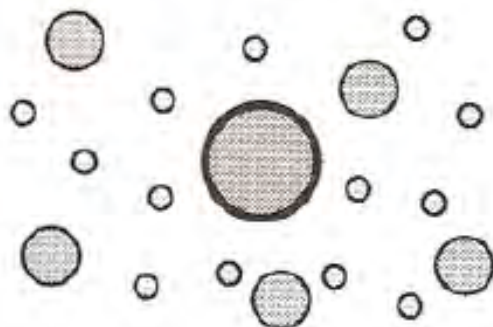
Périurbanisation  
(1950 - ca.1980)



Dispersion urbaine  
(depuis ca.1980)



Modèle / objectif:  
concentration  
décentralisée

















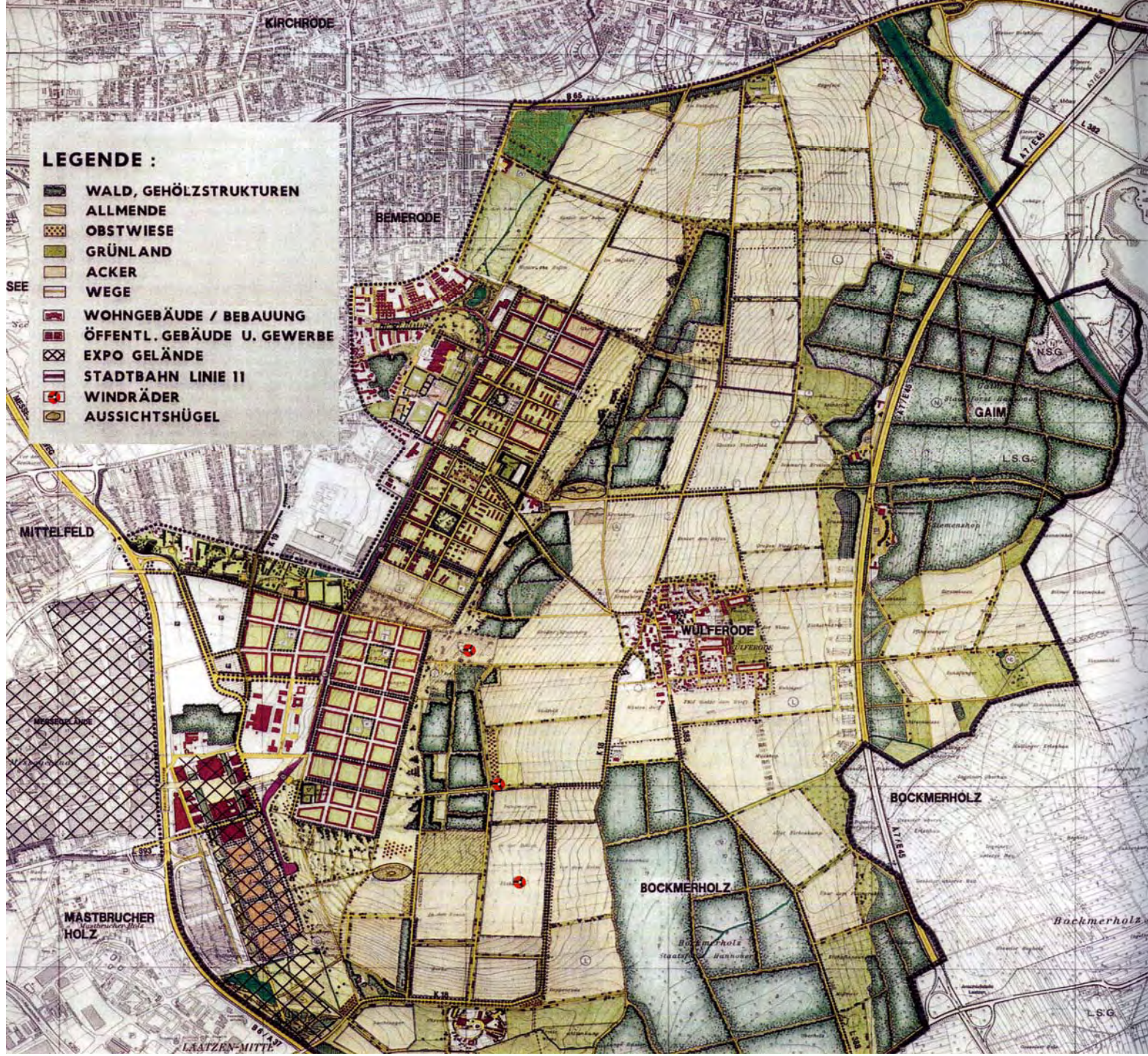






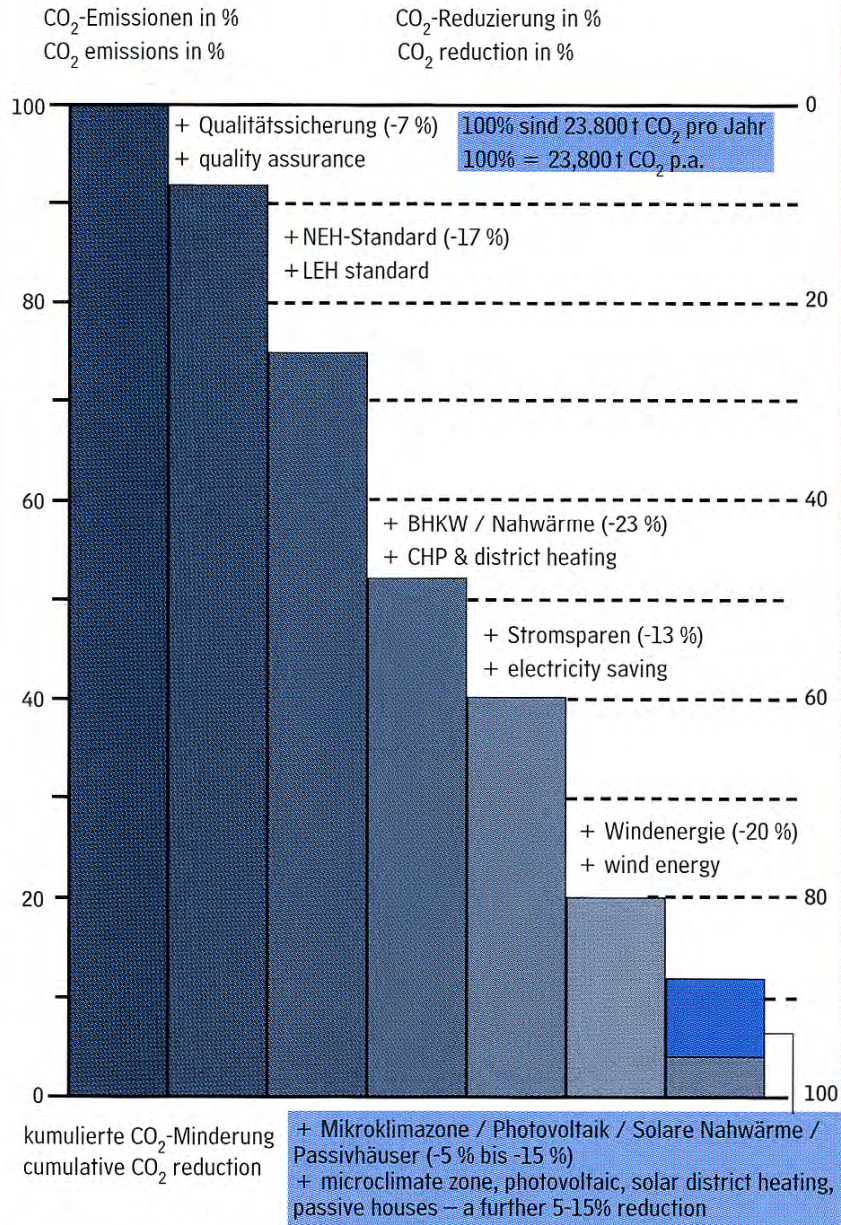


# Kronsberg

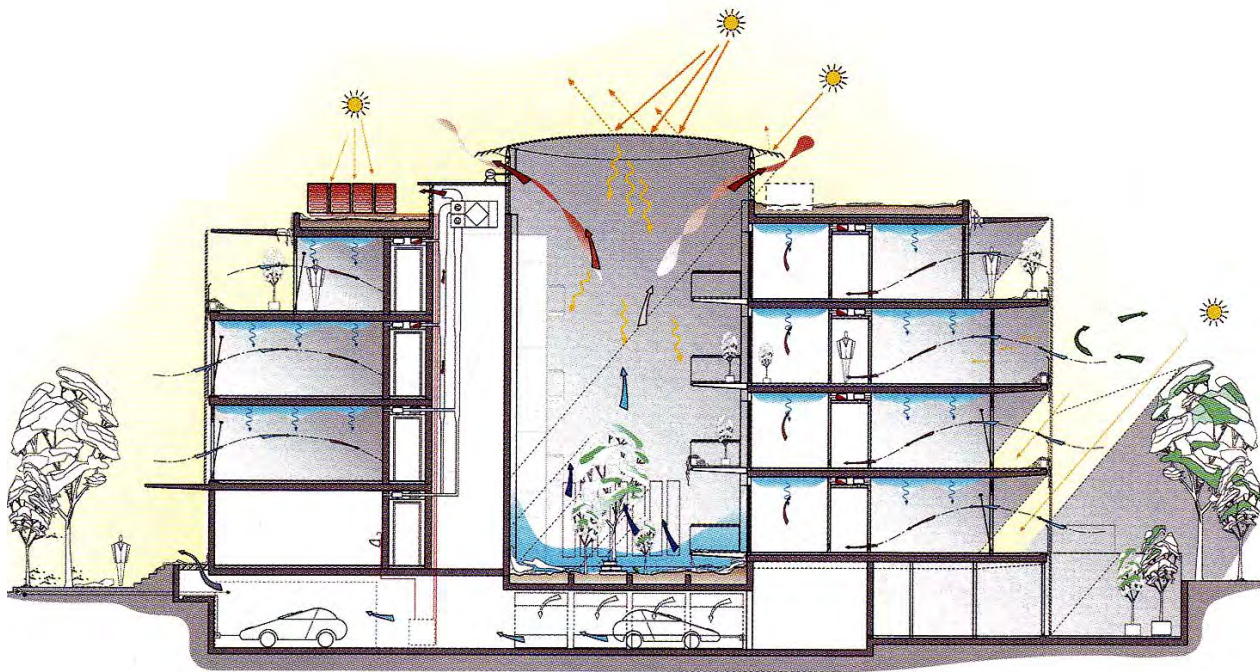




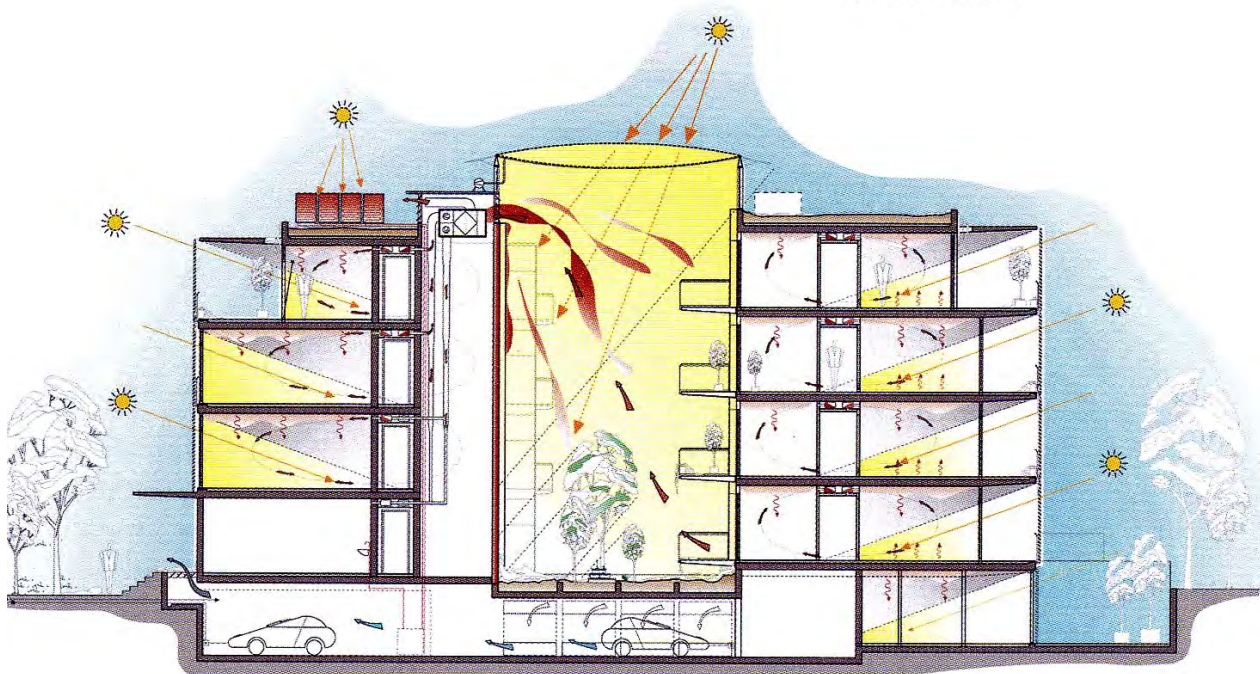
# REDUZIERUNG DER CO<sub>2</sub>-EMISSIONEN AM KRONSBURG REDUCTION OF CO<sub>2</sub> EMISSIONS AT KRONSBURG







Sommer / summer









Quelles sont les pistes de réflexion qui se dégagent du cas de Hanovre ?

- Hanovre met l'accent sur la nécessité de comprendre l'essence même d'un développement durable comme un processus continu et une vision dans la longue durée articulant dimensions sociales, écologiques, économiques et politiques.

Dans la mise en œuvre concrète de la planification spatiale, les dimensions écologiques et environnementales se trouvent au centre des préoccupations, tandis que la dimension sociale reste le parent pauvre.

Il y a un décalage entre les objectifs déclarés de développement durable et les démarches et outils à disposition, l'absence d'une politique d'habitat social étant le plus grand handicap.

Dans ces conditions, la planification spatiale ne peut pas être considérée comme aboutie.



-Hanovre montre cependant l'exemple d'une conception politique et citoyenne de l'intercommunalité.

L'élaboration des orientations stratégiques de développement durable est associée à des formes multiples de participation citoyenne.

Celle-ci permet de motiver les acteurs locaux sur les objectifs de développement durable, de mobiliser leur intelligence collective sur des projets d'intérêt général et de fédérer les actions sur des problèmes prioritaires.